



L'Afrique doit se lever
& Résister à la
Privatisation de l'eau



L'Afrique doit se lever & Résister à la Privatisation de l'eau



Responsabilité d'entreprise et participation du public en Afrique (CAPPA) est une organisation non gouvernementale panafricaine qui a pour but de promouvoir les droits de l'homme, lutter contre les abus des multinationales dans le domaine des ressources naturelles et renforcer les capacités des communautés pour le développement inclusif et la gouvernance participative.

www.cappaafrica.org

La Coalition Our Water, Our Right Africa est un réseau diversifié des organisations de la société civile et des syndicats en Afrique de l'ouest, du centre, de l'est et du sud qui s'engage à renforcer le pouvoir des peuples et veiller à la promotion du droit humain à l'eau face aux menaces croissantes de privatisation sur le continent. Reconnaissant la privatisation comme l'une des plus grandes menaces à la réalisation du droit humain à l'eau sur le continent africain, La Coalition lance un appel pressant pour la transparence et la responsabilité dans la gestion publique des infrastructures de l'eau. La Coalition est également soutenue par des organisations internationales de la société civile et des organisations syndicales qui contestent la privatisation de l'eau dans le monde entier.

@cappa 2021

Anglais (original), Français, et Portugais

The background of the page is a photograph of two women in a rural setting. The woman in the foreground is wearing a purple patterned headwrap and a light purple short-sleeved shirt. She is holding a large, empty grey plastic basin above her head with both hands. To her left, another woman is partially visible, wearing a white shirt and a yellow patterned skirt, also carrying a similar basin. The background is filled with green foliage.

Remerciements

Nos sincères remerciements vont à nos partenaires, responsabilité d'entreprise, international des services publics (ISP), à tous nos partenaires nationaux en Afrique et à nos bailleurs de fonds.

Nous remercions Neil Gupta et Aderonke Ige d'avoir bien voulu présenter ce rapport.

Aperçu

1. Résumé analytique

2. Introduction



- . La privatisation de l'eau : un échec mondial
- . La privatisation de l'eau : les facteurs

3. La privatisation de l'eau menace le droit humain des Africains à l'eau



- . L'éléphant dans la pièce : Underlying colonial and imperial influences
- . Ne laissez jamais une crise se détériorer : Encouragement de la privatisation dans l'ère de la pandémie mondiale
- . La privatisation de l'eau est déjà un échec pour les Africains

4. Menaces de privatisation à l'échelle continentale



5. Perspectives d'avenir



Résumé Analytique

Par Akinbode Oluwafemi,
Directeur Général, CAPPA

L'Afrique est en proie aux multinationales privées du secteur de l'eau. Les systèmes publics d'approvisionnement en eau de la majorité des pays du continent sont confrontés à des niveaux inquiétants de pressions de privatisation, ce qui crée un besoin urgent d'actions civiques générales pour mettre en évidence et contrer ces menaces.

La société civile et les organisations syndicales, membres de notre **Coalition Our Water, Our Right Africa**, s'organisent pour repousser l'incursion des industries privées du secteur de l'eau en Afrique. Ce qui a commencé à Lagos, au Nigeria, en 2014 avec notre Mouvement Our Water, Our Right – qui s'est engagé dans un ensemble de tactiques de résistance qui ont mis fin aux plans de privatisation de la ville – est en train d'être reproduit dans toute l'Afrique.

Le rapport ***Africa must Rise & Resist Water privatisation*** détaille la façon dont la privatisation est devenue la menace la plus grave au droit humain à l'eau des Africains et cite les échecs enregistrés en matière de privatisation de l'eau aux États-Unis, au Chili et la France comme un avertissement pour les gouvernements africains qui subissent des pressions de la Banque mondiale et d'une batterie d'institutions financières multilatérales pour emprunter la voie de la privatisation.

Des études de cas dans certains pays africains comme le Cameroun, le Gabon, le Ghana, le Mozambique et la Tanzanie sont énumérées comme des exemples flagrants de projets de privatisation de l'eau urbaine qui promettaient d'assurer la disponibilité, la fiabilité et l'amélioration des infrastructures, mais qui ont lamentablement échoué, obligeant nombre de ces États à surmonter d'énormes obstacles juridiques et financiers avant de mettre fin à cette privatisation. Le rapport montre comment la Banque mondiale et de nombreuses autres institutions multilatérales et bilatérales considèrent l'Afrique comme un terrain fertile pour la commercialisation de plans de privatisation ratés de l'eau, encourageant les États ou en leur forçant la main pour qu'ils mettent en place des cadres juridiques et réglementaires qui ouvrent les portes aux sociétés privées d'approvisionnement en eau. Il explore également les héritages incontournables du colonialisme et de l'impérialisme qui se trouvent dans le système actuel.

Le soutien que la Banque mondiale et ses partenaires apportent aux plans de privatisation de l'eau a également encouragé deux des plus grandes sociétés privées d'approvisionnement en eau du monde, Veolia et Suez, à commencer à explorer ces prétendues opportunités en Afrique. L'accord de mai 2021 entre les deux sociétés, qui représente la plus grande consolidation du contrôle des entreprises du secteur de l'eau depuis des décennies, déblaye le terrain pour une plus grande volonté d'influencer les gouvernements en vue d'agrandir leurs affaires en Afrique.

En juin 2019, un responsable de Veolia a affirmé l'ambition de la société dans la région, en déclarant que son objectif est d'augmenter les revenus en Afrique et au Moyen-Orient à hauteur de cinquante pour cent d'ici 2023. De par les déclarations de ce responsable, la société dispose d'une équipe à Abidjan, Côte d'Ivoire, qui explore de nouvelles opportunités commerciales en Afrique de l'Ouest et a identifié le Nigeria comme l'un de ses pays cibles.

Dans cette même optique, Bertrand Camus, PDG de Suez, a prévu que les revenus pour la région commerciale, y compris l'Afrique, comptent parmi les plus forts de ses marchés internationaux, en faisant référence à son « dynamisme pour la croissance ». En janvier 2020, une publication sur le commerce de l'industrie a rapporté que le directeur régional de Suez « dit que l'Afrique est une cible claire pour le groupe ».

L'Afrique doit s'élever et résister à la privatisation de l'eau catalogue les menaces de privatisation de l'eau auxquelles l'Afrique est confrontée, c'est également l'occasion pour proposer des voies et moyens pour résoudre le déficit en eau en Afrique par le biais des systèmes d'eau contrôlés par les autorités publiques. Par ailleurs le rapport formule des recommandations applicables destinées aux sociétés privées d'eau, aux gouvernements nationaux, aux organismes régionaux et aux institutions multilatérales.

Introduction

Chaque homme a un droit fondamental à l'eau potable. Cette vérité universelle est enracinée dans le rôle unique que l'eau joue dans la vie quotidienne des gens ; partant de l'utilisation la plus fondamentale de l'eau à sa signification plus large qui façonne nos besoins socioculturels, y compris la performance des rites religieux et culturels tels que l'ablution, le baptême, et les festivals traditionnels centrés autour de la sainteté de l'eau.

Lorsque ce droit humain n'est pas respecté et protégé, les gens en paient le prix. Les gens paient avec leur santé, les femmes et les filles paient en sacrifiant une éducation formelle pour se procurer de l'eau, et les gens paient même avec leur vie.

Malheureusement, il existe une industrie tout entière qui cherche à exploiter nos besoins en eau pour se faire des profits. Les multinationales immensément riches et leurs riches actionnaires, principalement basés dans l'hémisphère Nord, ont tiré profit de la privatisation des systèmes communautaires d'adduction en eau dans le monde entier.

La privatisation de l'eau transfère la propriété ou le contrôle d'un système d'eau d'une entité publique à une entité privée, le plus souvent une société à but lucratif. Cela peut prendre la forme d'une vente d'actifs, d'un bail à long terme ou d'un affermage, des "partenariats public-privé" (PPP) et de la rhétorique à peine voilée la plus récente de la "participation du secteur privé".

En janvier 2020, trois rapporteurs spéciaux des Nations Unies : Le Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme;

le Rapporteur spécial sur le logement adéquat et le droit à la non-discrimination; et le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement ont noté, « **il y a un risque évident que la privatisation de l'eau déplace l'accent de la gestion de l'eau de la fourniture de services à tous les résidents vers la garantie de services plus fiables pour le bien-être tout en générant des profits mirobolants aux fournisseurs privés**¹. »

Ce changement est au cœur de la menace que représente la privatisation de l'eau, en particulier pour les communautés à faible revenu.

Il ne fait aucun doute que les systèmes d'approvisionnement en eau du monde entier ont besoin d'investissements solides. La privatisation est souvent vantée comme un moyen d'apporter ces fonds si nécessaires. Toutefois, la recherche montre que la force motrice des investissements dans les infrastructures de l'eau au cours des dernières décennies a été le financement public consacré, et non les accords de privatisation².

En fait, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement a constaté que « **au lieu d'apporter de nouveaux fonds, les entreprises sont en concurrence avec les opérateurs publics dans un contexte de rareté des fonds publics** »³

Le PDG de Veolia, la plus grande société de privatisation de l'eau au monde, a précisé le point suivant : « la mission d'un opérateur [privé] est de gérer l'infrastructure dont il est responsable, **et non de la financer**. »⁴

Si les partisans de la privatisation peuvent prétendre que le profit engendre l'efficacité, en réalité, il engendre l'exploitation.

La Privatisation de l'eau : un échec mondial

Des scénarios dans le monde entier montrent que la privatisation a échoué dans les collectivités, a mis à rude épreuve les comptes publics et a exacerbé les crises et les inégalités existantes en matière d'eau. Pour les communautés, cela prend la forme d'augmentations tarifaires onéreuses, d'abus du travail et de compressions sur le marché du travail, et de réductions de coûts qui mettent en danger la santé publique. Pour les États, cela prend la forme de promesses non tenues, des entretiens reportés à plusieurs reprises après les investissements, et des obstacles juridiques à la régulation de l'intérêt public ou à la résiliation de contrats soldés par un échec.

Étude de cas : États-Unis

À **Pittsburgh**, les membres de la communauté et les responsables locaux sont encore confrontés aux conséquences d'une privatisation ratée par la société multinationale Veolia. La société a été sous contrat pour gérer la régie locale des eaux et de l'assainissement de 2012 à 2015 dans le cadre d'un contrat selon lequel elle recevrait 40-50 pour cent des « économies de coûts » réalisées – en motivant explicitement la réduction des coûts pour maximiser la rentabilité à court termes. Sous la direction de Veolia, le produit chimique utilisé pour prévenir la contamination par le plomb a été remplacé par une alternative moins chère sans l'approbation de l'État.⁶

Le personnel du laboratoire censé surveiller la qualité de l'eau, a également été considérablement réduit. Une crise de contamination par le plomb a rapidement surgi, menaçant de nuire de façon permanente à la santé des résidents, en particulier des enfants⁸. En fin de compte, **Veolia est rentrée avec plus de 11 millions de dollars** tandis que les **autorités locales et les riverains ont été confrontés à une situation chaotique, ils devaient trouver des centaines de millions de dollars pour remplacer les tuyaux qui déversaient du plomb dans l'eau**¹⁰.

Malheureusement, ce n'est pas le seul moment où Veolia joue un rôle dans une crise de santé publique aux États-Unis. En 2015, Veolia a été amenée à évaluer la qualité de l'eau à **Flint**, le site de l'une des crises d'eau les plus médiatisées de l'histoire récente. La société a déclaré à la ville que son eau était en sécurité, alors que les employés de Veolia discutaient en privé des inquiétudes concernant la contamination potentielle du plomb dans les e-mails internes¹¹. **Bien que Veolia ait rejeté les préoccupations de sécurité des riverains en affirmant que «certaines personnes peuvent être sensibles à l'eau», elle a tenté d'obtenir un contrat de privatisation à plusieurs millions de dollars à Flint**¹².

Étude de cas : Chili

À Osorno, ESSAL (une filiale de la multinationale Suez) avait mal géré le système d'approvisionnement en eau pendant plusieurs années, ce qui a abouti à un incident de contamination qui a privé presque toute la population des services d'approvisionnement en eau pendant dix jours¹³. Dans une démonstration sans précédent d'unité, plus de 90 pour cent des électeurs ont demandé la fin de la privatisation¹⁴. Malgré l'opposition écrasante de l'opinion publique à sa présence à Osorno (qui a été provoquée par ses propres échecs), Suez a menacé d'intenter un procès au Chili à l'arbitrage international si le régulateur local poursuivait la privatisation¹⁵.

Cela fait suite à une longue histoire de privatisations de l'eau qui menacent les États souverains de poursuites judiciaires par le biais d'un arbitrage international pour avoir poursuivi des actions dans l'intérêt public, ce qui pourrait réduire les bénéfices privés¹⁶.

Étude de cas : France

Paris, le siège des géants de l'industrie Veolia et Suez, a mis fin à sa privatisation confiée à ces deux multinationales en 2009. La privatisation a été ébranlée par une série de problèmes, notamment un «manque de transparence dans la gestion des opérateurs privés et une approche axée sur le profit total¹⁷». Au cours de la première année après son retour au contrôle public, le service public a réalisé 35 millions d'euros d'économies d'efficacité, lui permettant de réduire les tarifs de 8 pour cent (par rapport à l'augmentation de 260 pour cent des prix dans le cadre de la privatisation)¹⁸. La Cour des comptes régionale a constaté que le retour à la gestion par les autorités publiques permettait à Paris de réduire le prix de l'eau tout en maintenant des investissements importants¹⁹.

La privatisation de l'eau : les facteurs

L'industrie privée de l'eau est vaste et fragmentée, dont les cinquante plus grandes sociétés qui sont à elles seules impliquées dans la fourniture de services de l'eau et de l'assainissement destinés à plus de 1,2 milliard de personnes²⁰. Les deux plus grandes sociétés privées d'approvisionnement en eau du monde, **Veolia et Suez**, ont été à l'avant-garde de la privatisation des systèmes d'approvisionnement en eau dans le monde entier.

En mai 2021, Veolia et Suez ont signé un accord de fusion²¹, qui représente la plus grande consolidation du contrôle de l'eau par les entreprises depuis des décennies.

La fusion ouvre la voie à une Veolia encore plus gigantesque, disposant de ressources bien plus importantes pour influencer les gouvernements et étendre sa portée à l'échelle mondiale, tandis que le « nouveau Suez » sera idéalement positionné pour l'expansion dans les pays africains et asiatiques²².

Le bilan dévastateur en matière de violations des droits de l'homme perpétrées par cette industrie est bien documenté, y compris par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement²³.

L'ampleur et la vitesse avec lesquelles les agents de la privatisation ont pu étendre leur contrôle sur les systèmes d'eau ont été en grande partie facilitées par les institutions financières internationales, en particulier la **Banque mondiale** et le **Fonds monétaire international (FMI)**²⁴ - deux institutions célèbres pour le piégeage de la dette et l'« ajustement structurel » comme moyen de parvenir à des fins néolibérales²⁵.

La Banque mondiale utilise pratiquement tous les outils à sa disposition pour stimuler l'expansion de la privatisation de l'eau et protéger les intérêts des entreprises à la recherche de la privatisation dans les pays du Sud²⁶. Il l'a fait grâce à :

- Financement axé sur la privatisation et/ou subordonné à celle-ci
- Promotion de la privatisation par la recherche et le marketing
- Conseil aux États dans le cadre de la privatisation de leurs systèmes d'eau
- Fourniture des garanties d'investissement dans le cadre de la privatisation des entreprises
- Investissement direct dans des sociétés privées d'eau
- Création d'un tribunal d'arbitrage qui statue sur les différends entre les États et les partisans de la privatisation

Ces dernières années, la Banque mondiale a institutionnalisé son idéologie en faveur de la privatisation par le biais de l'approche « Cascade » (partie intégrante de l'initiative « maximiser le financement pour le développement » de l'institution, ou l'initiative MFD). Ce modèle a été résumé par le directeur financier du Groupe de la Banque mondiale en 2017 : **« en termes plus simples, cette approche nous prescrit d'abord d'envisager l'investissement privé pour des projets, puis les partenariats public-privé ; et si les deux premières ne sont pas disponibles, ce n'est qu'à ce moment-là qu'il faut envisager les finances publiques. »**²⁷

L'approche « Cascade » a été mise en œuvre par la Banque mondiale sous la direction de Jim Yong Kim²⁸, qui a été critiqué pour son « soutien à Wall Street » en tant que président du Groupe de la Banque mondiale²⁹. Kim a brusquement quitté son poste à la tête de la Banque mondiale en 2019 pour devenir partenaire et vice-président de la société de capital-investissement Global Infrastructure Partners (GIP)³⁰. Kim a rapidement été rejoint par l'ancien PDG de la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale, Jin-Yong Cai, qui est devenu partenaire du GIP la même année³¹.

Le GIP est sur le point de détenir 40% du « nouveau Suez » à la suite de la fusion entre Veolia et Suez³², ce qui signifie que deux hommes qui ont dirigé une institution qui a encouragé de manière dogmatique la privatisation dans l'hémisphère Sud pendant des décennies bénéficient désormais de ces mêmes politiques.

L'orientation privée d'abord est également conduite par certains États riches de l'hémisphère Nord, en particulier ceux qui constituent le G20 : « depuis 2010, le G20 a encouragé les banques multilatérales de développement à normaliser, à intensifier et à répliquer des mégaprojets, en particulier des partenariats public-privé (PPP) dans les pays émergents et en développement³³. »



La privatisation de l'eau menace le droit humain des Africains à l'eau

Alors que l'industrie privée de l'eau fait face à un mouvement croissant pour reprendre le contrôle public à la suite des privatisations ratées dans le monde, notamment en Europe³⁴, elle tourne ses regards vers le continent africain en tant que marché en expansion.

En août 2021, un vice-président directeur principal de Veolia, tout en promouvant les PPP pendant la Semaine mondiale de l'eau, a déclaré que l'entreprise avait l'intention d'« accroître leur portée » en Afrique³⁵. En juin 2019, alors à la tête des activités de Veolia en Afrique et au Moyen-Orient, il a déclaré que l'objectif de la société était d'augmenter ses revenus à hauteur de cinquante pour cent dans la région d'ici 2023. Il a également noté qu'il y a une équipe à Abidjan qui prospectait de nouvelles opportunités commerciales en Afrique de l'Ouest, en disant de manière ostensible que « **le Nigeria est l'un de nos pays cibles** »³⁶.

Dans cette présentation, « Définir le plan de Suez à l'horizon 2030 » aux investisseurs en octobre 2019, Bertrand Camus le PDG de Suez, a prévu que les revenus pour la région, y compris l'Afrique, comptent parmi les plus forts de ses marchés internationaux, en faisant référence à son « dynamisme pour la croissance »³⁷. En janvier 2020, une publication sur le commerce de l'industrie a rapporté que le directeur régional de Suez « dit que l'Afrique est une cible claire pour le groupe »³⁸. Suez conservera son activité du secteur de l'eau en Afrique après la prise de contrôle de Veolia³⁹, ce qui signalera encore davantage l'intérêt de la société pour la croissance sur le continent.

La Banque mondiale se concentre également sur l'eau en Afrique, avec 8,2 milliards de dollars de projets dans le secteur de l'eau en Afrique subsaharienne plus que toute autre région et représentant plus d'un quart de l'ensemble de son portefeuille de pratiques mondiales dans le domaine de l'eau⁴⁰.

Bien que la Banque mondiale puisse prétendre simplement soutenir les États dans la réalisation de leurs propres objectifs de développement, l'influence directe de l'institution dans la mise en place de ces objectifs et priorités ne peut être ignorée.

Par exemple, au Nigeria, le gouvernement fédéral a publié son plan d'action national pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) en 2018⁴¹. Une lecture plus précise de ce plan montre des similitudes étonnantes avec le rapport de la Banque mondiale de 2017, « Un cri d'Alarme : L'approvisionnement en eau, assainissement et le diagnostic de la Pauvreté et de l'hygiène du Nigeria »⁴². Il convient de noter en particulier les sections du plan d'action national qui encouragent la privatisation par le biais des PPP. **En fait, la section décrivant l'introduction des PPP dans le secteur comme une « opportunité révolutionnaire » est tirée in extenso du rapport de la Banque mondiale publié l'année précédente**⁴³. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres qui prouve à suffisance la manière dont la Banque mondiale dirige la politique de l'eau des États dans le cadre de la privatisation.

L'éléphant dans la pièce : Influences coloniales et impériales sous-jacentes

Les héritages du colonialisme et de l'impérialisme qui imprègnent le système actuel ne peuvent être ignorés. La Banque mondiale et le FMI sont contrôlés par les États du Nord – de nombreuses anciennes puissances coloniales – mais ont une influence démesurée sur les économies et les politiques des États du Sud⁴⁴. Les droits de vote dans ces institutions montrent l'extrême disparité entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud – par habitant, « pour chaque vote que la personne moyenne de l'hémisphère Nord a, la personne moyenne dans l'hémisphère Sud n'a qu'un huitième du vote »⁴⁵.

Cette tendance est également répandue dans l'industrie proprement dite. La grande majorité des patrons de Veolia et Suez, par exemple, sont des français et comptent de nombreux Européens à la tête de l'entreprise pour les régions du Sud⁴⁶.

Cette tendance est également répandue dans l'industrie proprement dite. La grande majorité des patrons de Veolia et Suez, par exemple, sont des français et comptent de nombreux Européens à la tête de l'entreprise pour les régions du Sud⁴⁶. Selon Global Water Intelligence, la principale publication du secteur privé de l'eau, la performance de Veolia en dehors de l'Europe, menée par les Français, « constitue un argument fort pour le modèle colonial⁴⁷. » Lorsque Bertrand Camus, le PDG de Suez, a pris la tête de la société en 2019, il a déclaré qu'il était « conduit par un esprit de conquête⁴⁸ », un sentiment troublant lorsqu'il était mis dans le contexte des projets d'expansion de la société dans l'hémisphère Sud.

Les anciennes puissances coloniales n'hésitent pas à utiliser le pouvoir de l'État pour promouvoir les intérêts des agents de privatisation du secteur de l'eau basés dans leur pays. Le gouvernement français a régulièrement utilisé son pouvoir et son influence pour promouvoir et orienter les affaires au profit des agents de privatisation français, dont Veolia et Suez, notamment par l'intermédiaire de l'Agence française de développement (AFD), une entreprise dirigée par l'État⁴⁹. En 2014, lors d'une visite d'État au Niger, le président français François Hollande a même rejoint Antoine Frérot, PDG de Veolia, dans une usine d'eau potable, pour promouvoir la privatisation de cette société⁵⁰. Le gouvernement britannique, par l'intermédiaire de son Agence du développement international (DFID), a versé des dizaines de millions de dollars pour encourager la privatisation. DFID a également été un acteur clé dans la privatisation désastreuse en Tanzanie, menée par la multinationale britannique Biwater⁵¹. (voir page 11).

Les États-Unis ont également souligné l'importance de l'eau en Afrique dans leur Stratégie mondiale de l'eau, les pays africains représentant plus de la moitié de leur liste de pays et de zones géographiques « prioritaires⁵² ».

Cette stratégie est conçue comme un moyen de protéger les « intérêts de sécurité nationale » des États-Unis et, bien sûr, de présenter des opportunités au secteur privé américain⁵³. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), qui collabore avec des exploitants d'eau comme Coca-Cola (par le biais de sa fondation), décrit l'un de ses principaux thèmes de portefeuille au Nigeria comme « l'expansion des opportunités du secteur privé pour accroître la concurrence dans la prestation de services WASH en milieu urbain[.]⁵⁴ »

Au regard de tout ceci, il ressort clairement que les multinationales, les institutions internationales, et les gouvernements de l'hémisphère Nord déploient des efforts conscients pour promouvoir les intérêts de l'industrie privée du secteur de l'eau dans le monde.

Ne laissez jamais une crise se détériorer : Encouragement de la privatisation dans l'ère de la pandémie mondiale

La pandémie COVID-19 a montré les dangers fondamentaux d'une approche néolibérale pour fournir des services essentiels, des soins de santé à l'eau potable. Malgré cela, les partisans de la privatisation sont sur le point d'exploiter la crise pour promouvoir leur programme vieux de plusieurs décennies.

En juin 2020, la Banque mondiale a présenté son plan d'intervention de riposte contre la pandémie en trois étapes (secours, restructuration et reprise résiliente). L'accent est mis sur les PPP tout au long des trois étapes, depuis les "véhicules de financement des PPP" au cours de la première étape jusqu'à la "gamme complète des instruments [du Groupe de la Banque mondiale], en mettant l'accent sur les PPP, le développement de projets en amont et la mobilisation de solutions [privées]" au cours de la dernière étape⁵⁵.

La Banque africaine de développement (BAD) a accéléré ses efforts pour développer un cadre de PPP alors même que la pandémie COVID-19 faisait rage. Elle a accueilli un événement en septembre 2020, citant la pandémie (et la crise économique correspondante) comme une justification pour l'élaboration urgente de ce cadre. En conclusion, le vice-président de la BAD, Solomon Quaynor, a déclaré : « **la Banque africaine de développement entretient des relations de confiance sans précédent avec les gouvernements africains, et nous devons en tirer parti pour accélérer la mise en œuvre des PPP**⁵⁶ ».

Un PPP présenté comme une expérience réussie à l'événement a été le projet d'approvisionnement en eau en vrac de Kigali, un choix inhabituel étant donné que l'usine d'eau n'avait pas encore commencé à fonctionner au moment de l'événement⁵⁷. Ce n'est pas la première fois que le projet a été vanté comme un succès avant qu'il n'ait traité de l'eau. En mars 2018, un billet de blog sur le site Internet de la Banque mondiale a célébré le « succès » du projet, avec une photo de stock d'une usine de traitement de l'eau⁵⁸ (peut-être parce que la construction de la véritable usine d'eau de Kigali n'avait pas encore été achevée).

Le soutien de la Banque mondiale et de la BAD au projet de privatisation de l'approvisionnement en eau en vrac de Kigali va plus loin et pourrait aider à expliquer leur promotion préventive de l'approvisionnement en eau. La BAD a fourni un soutien financier direct au projet⁵⁹, tandis que le SFI de la Banque mondiale était le principal conseiller du projet, y compris « la préparation, la conception et la mise en œuvre de la participation du secteur privé⁶⁰ ». En outre, le SFI a acheté une participation dans Metito, la société dont le SFI a facilité la sélection dans le cadre du contrat PPP, en 2007 et est toujours inscrite comme l'un de ses « principaux actionnaires » en septembre 2021⁶¹.

En mars 2021, le SFI a utilisé sa facilité de financement accéléré de riposte contre le COVID-19 pour fournir à Metito un plan de financement de 20 millions de dollars qui soutiendra non seulement les opérations courantes de la société, mais aussi son expansion, selon le directeur financier de Metito. En termes simples, le SFI utilise des dizaines de millions de dollars, apparemment destinés à la riposte contre le COVID-19, pour soutenir les plans d'expansion d'une société privée de distribution d'eau dont elle est un actionnaire qui a la réputation de bénéficier financièrement.

Le FMI, dans sa série spéciale sur le COVID-19, qui portait sur les entreprises publiques en Afrique subsaharienne, a rapidement noté que « pour les entreprises publiques opérant sur des marchés compétitifs, les gouvernements ont leur mot à dire, par exemple prendre la décision concernant le fait que les entreprises privées pourraient jouer un rôle plus important dans la

Au cours du Sommet sur le financement des économies africaines, sous l'égide du Président français en mai 2021, la pandémie COVID-19 a été encore une fois le prétexte pour promouvoir la privatisation. Le sommet a souligné l'importance de « poursuivre les travaux sur la mobilisation d'instruments et de produits financiers multilatéraux et bilatéraux, y compris les garanties, l'assurance des risques politiques, les instruments de partage des risques et d'autres formes de soutien aux projets de PPP et la mobilisation du financement commercial [...] »

La privatisation de l'eau est déjà un échec pour les Africains

Bien que les partisans de la privatisation puissent suggérer que les PPP en Afrique constituent une nouvelle solution à un vieux problème, la réalité est qu'il existe déjà un bilan bien documenté de l'échec du modèle sur le continent. Voici seulement deux exemples, malheureusement, de l'impact dévastateur des privatisations sur les États et les communautés d'Afrique.

Étude de cas : Tanzanie

Dar es Salaam est le site de l'un des échecs les plus notables de la privatisation au cours des dernières décennies. Le programme de privatisation – soutenu par la Banque mondiale, le FMI et le gouvernement britannique (entre autres) – a été confronté à des problèmes dès le début, notamment une forte augmentation du prix de l'eau. La privatisation, avec un consortium dirigé par la société britannique Biwater, a été soldée par un échec deux ans après son lancement⁶⁶.

En fait, la privatisation a été un échec si indéniable que lors de l'évaluation de son impact, un rapport de la Banque mondiale a noté « l'hypothèse principale de la part de presque toutes les parties impliquées, certainement du côté des donateurs, était qu'il serait très difficile sinon impossible pour l'opérateur privé de faire une prestation pire que [l'autorité publique]. Mais tel en était le cas. ⁶⁷ »

Le rapport de la Banque mondiale conclut en reconnaissant «...**le fait est que la fourniture privée de services d'eau s'est avérée problématique dans le monde entier, et en particulier en Afrique...**»⁶⁸ » Malgré cela, la Banque mondiale a continué de promouvoir ce modèle sur tout le continent et dans le monde entier depuis près de deux décennies.

Étude de cas : Gabon

La privatisation de l'eau au Gabon est un exemple parfait du rôle que joue la Banque mondiale dans la conduite et la prestation de la privatisation des services essentiels. Le SFI de la Banque mondiale a structuré et contribué à la privatisation du secteur de l'eau et de l'électricité au Gabon à la fin des années 1990. Une filiale de Veolia a été choisie à la suite du processus de passation des marchés (structuré par le SFI) pour un contrat de vingt ans, prenant le contrôle de l'opérateur national⁶⁹. Le SFI a ensuite investi dans la filiale de Veolia à qui le contrat a été attribué⁷⁰, liant ses intérêts financiers à ceux de Veolia et créant un conflit d'intérêt flagrant alors que la Banque mondiale a continué à utiliser son influence pour promouvoir la privatisation comme une expérience réussie auprès des autres gouvernements africains⁷¹.

La promotion par la Banque mondiale de la privatisation gabonaise en tant qu'une expérience réussie est en comparaison flagrante avec la réalité de ses échecs. Les fonctionnaires et le public ont détaillé les coupures d'approvisionnement généralisées, les irrégularités des factures, les risques environnementaux et les engagements non honorés de la part de l'opérateur privé⁷². Ces échecs ont été soulignés par des événements, dont une épidémie de typhoïde qui a suivi des semaines de perturbation du service d'approvisionnement en eau, se propageant d'une ville à la capitale et d'autres parties du pays⁷³.

En 2018, l'État a décidé de ne pas renouveler son contrat avec l'entreprise contrôlée par Veolia⁷⁴. La société a procédé à un dépôt d'arbitrage contre l'État devant le tribunal de la Banque mondiale, le CIRDI. Un accord a été annoncé en 2019, où l'État a **acquis la participation de Veolia Africa dans sa régie nationale après avoir payé à la société riche en milliards de dollars, 45 millions d'euros**.⁷⁵

Pour mettre en perspective le déséquilibre des pouvoirs, le PIB du Gabon en 2018 était de 17 milliards de dollars, alors qu'en 2018, le chiffre d'affaires de Veolia s'élevait à environ de 26 milliards d'euros.⁷⁶

Menaces de privatisation à l'échelle continentale

En dépit de ces antécédents d'échec dans le monde entier et sur le continent africain, les partisans continuent d'encourager la privatisation dans les États de la région. Vous trouverez ci-dessous des détails sur plusieurs pays africains confrontés à une menace aiguë de privatisation et, notamment, où la résistance populaire est de plus en plus forte à l'encontre de cette menace. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive pour détailler la menace généralisée de privatisation dans tous les pays du continent, les cas illustrent la tendance plus large de la privatisation et de la résistance des populations.

Cameroun

Le peuple camerounais a déjà été témoin en premier lieu des échecs de la privatisation de l'eau. Les efforts soutenus par le FMI à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ont jeté les bases d'un éventuel contrat de privatisation de dix ans entre un consortium marocain (Camerounaise des eaux, CDE) et la Régie des Eaux du Cameroun (Camwater) en 2008⁷⁷.

DIGITAL FINANCE & WATER

GHANA: **NO PAYMENT, NO WATER**



Source: « mise en exergue de notre impact : Tirer parti de l'innovation pour l'inclusion financière », Groupe de la Banque mondiale, RU, CGAP

La privatisation a été entachée de cas récurrents de pénuries d'eau et d'approvisionnement irrégulier. Une analyse récente de l'unité de recherche internationale sur les services publics a révélé que, bien que le système public d'approvisionnement en eau ait considérablement amélioré l'accès à l'eau au cours des deux décennies qui ont précédé le contrat CDE, ces acquis ont connu une baisse drastique en cours de privatisation⁷⁸. En fin de compte, l'État a décidé de ne pas renouveler son contrat avec CDE et le système d'eau a été renationalisé et consolidé sous Camwater en 2018⁷⁹.

Cependant, la menace de re-privatisation plane aussi sur le Cameroun. La Banque mondiale a donné la priorité au Cameroun comme l'un des neuf pays pilotes pour son initiative privée de MFD (voir pages 7-8)⁸⁰. En outre, ces dernières années, les sociétés privées européennes d'eau Biwater, Suez et Veolia ont conclu des contrats dans les principales zones urbaines du pays⁸¹. Veolia a également été profondément impliqué dans l'élaboration d'un plan directeur de l'eau par l'État, ce plan englobe 137 villes⁸², lui donnant ainsi un accès et des relations sans précédent si elle devait choisir de poursuivre la privatisation au Cameroun.

Les représentants de la société civile et du syndicat des travailleurs camerounais exhortent l'État à se souvenir des échecs de son expérience antérieure en matière de privatisation et à éviter de suivre à nouveau la même voie⁸³.

Gabon

Comme au Cameroun voisin, il y a un long bilan des échecs de la privatisation au Gabon, comme détaillé à la page 11.

En dépit de l'expérience désastreuse de la privatisation de Veolia et des retombées financières de l'accord du tribunal de la Banque mondiale, l'État gabonais envisage de remettre la régie nationale à un agent de privatisation. Quelques mois à peine après le dédommagement à hauteur de plusieurs millions d'euros de Veolia début 2019, des fonctionnaires auraient rencontré un ancien cadre affilié à Suez pour avoir des discussions concernant la régie d'eau et la compagnie de l'énergie électrique au niveau national⁸⁴.

Peu après, Suez a présenté une proposition relative à la gestion de l'eau⁸⁵.

Il est incroyable que l'État gabonais ait également engagé l'ancien PDG de Veolia, Henri Proglio, comme consultant pour l'audit et la formulation de recommandations concernant les services d'eau et d'électricité⁸⁶. Proglio, qui a dirigé Veolia pendant plusieurs années⁸⁷ lors de son contrat désastreux au Gabon, a même rencontré le président gabonais en personne⁸⁸. Proglio aurait fait venir un autre vétéran de Veolia, l'ancien chef des succursales de l'entreprise en Afrique et au Moyen-Orient Patrice Fonlladosa⁸⁹, pour le soutenir. *Africa Intelligence* rapporte que Suez a également fait appel à Proglio en tant que consultant au Gabon⁹⁰.

Au début de 2021, l'État a modifié le cadre juridique afin de permettre aux PPP dans le secteur de l'eau et de l'électricité, en plus d'autoriser la vente d'actions dans la société nationale de services publics⁹¹. Ces événements, en plus de la posture de Suez et de l'implication de Proglio, signalent une nouvelle menace à la privatisation au Gabon.

Ghana

Au milieu des années 2000, après des années de pression de la Banque mondiale et du FMI pour une « discipline budgétaire », l'État ghanéen a conclu un contrat de gestion privée de l'eau sous couvert de « participation du secteur privé ». Le contrat a été attribué à Aqua Vitens Rand Limited (AVRL), une coentreprise de la multinationale néerlandaise Vitens Evides International et de Rand Water en Afrique du Sud⁹². Cette décision a été prise malgré des années de résistance de la société civile et du syndicat des travailleurs à la privatisation, sous la bannière de la Coalition nationale contre la privatisation de l'eau⁹³.

Malgré des millions de dollars sous forme de frais de gestion, « AVRL a constamment manqué pendant toute la durée du contrat d'atteindre ses objectifs ⁹⁴ ». Suite à la poursuite de la campagne de la Coalition nationale et face à ces échecs, l'État a choisi de ne pas prolonger le contrat de privatisation, mettant fin au programme en 2011⁹⁵. Cette cessation de privatisation témoigne du pouvoir des gens qui se réunissent et qui exigent que le droit à l'eau de leur communauté soit protégé contre les intérêts des multinationales à but lucratif.

Aujourd'hui, le secteur de l'eau ghanéen est confronté à de nouveaux défis, dont beaucoup sont encore motivés par les entreprises et leurs soutiens institutionnels. Par la promotion d'un système d'eau prépayé au Ghana, la Banque mondiale et ses partenaires, dont le gouvernement britannique, ont exposé en intégralité leur approche de l'accès à l'eau au Ghana sous la rubrique « pas de paiement, pas d'eau⁹⁶ ». La multinationale britannique Biwater a également récemment obtenu un contrat de 272 millions de dollars pour l'approvisionnement en eau au nord du Ghana⁹⁷.

En outre, le service public achète de l'eau à une usine de dessalement privatisée pour ce que les représentants du travail ont qualifié de « coûts scandaleux⁹⁸ ». Ce dispositif a imposé un fardeau financier si intenable sur l'opérateur national qu'il a été forcé de fermer temporairement l'usine⁹⁹. La construction de l'usine a été en grande partie soutenue par l'Agence multilatérale de garantie des investissements de la Banque mondiale, à hauteur de 179,2 millions de dollars¹⁰⁰. La Société américaine d'investissement privé à l'étranger a également pesé lourd dans le cadre de ce projet visant à soutenir l'acquisition d'une participation majoritaire par la multinationale Aquaventure¹⁰¹.

La société civile et les organisations syndicales du Ghana craignent que la pression financière continue que le projet de l'eau dessalée coûteuse exerce sur l'opérateur national, associée à l'influence croissante des entreprises et des institutions financières internationales, sont en train d'orienter le Ghana vers un autre programme de privatisation.

Kenya

Les communautés du Kenya sont confrontées aux menaces de privatisation depuis des décennies. Les multinationales privées de l'eau Veolia et Suez ont obtenu respectivement d'importants contrats de conseil et de construction au Kenya. Ces contrats lucratifs ont été soutenus par l'AFD française¹⁰² et donnent aux entreprises un ancrage solide dans le pays et la région.

La Banque mondiale est à l'avant-garde de la menace de privatisation, en injectant des dizaines de millions de dollars dans la promotion et la création d'un environnement réglementaire propice à la privatisation par l'intermédiaire des PPP. Il s'agit de 90 millions de dollars pour faciliter l'établissement d'une loi sur les PPP, d'une unité de PPP et d'un large éventail de projets devant être privatisés dans tous les secteurs, y compris l'eau¹⁰³. La Banque mondiale a également donné la priorité au Kenya en tant que pays pilote pour son initiative privée de MFD, en mettant notamment l'accent sur la consolidation du rôle du secteur privé dans les services essentiels comme l'eau¹⁰⁴.

Tout récemment, l'État a inscrit l'eau et l'assainissement comme secteurs prioritaires pour sa Direction des PPP, il envisage au moins deux PPP d'eau potable et a laissé entendre qu'un projet d'eau en vrac de 234 millions de dollars avait des répercussions sur les résidents de Nairobi¹⁰⁵. En juin 2021, l'État a émis une demande de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un conseiller qui supervisera le programme PPP de l'État, à savoir « les systèmes d'approvisionnement en eau, de traitement et de distribution d'eau », tout en précisant que l'initiative est financée par la Banque mondiale¹⁰⁶.

Les institutions financières internationales continuent d'exercer la pression sur le Kenya même à la lumière de la pandémie. Le FMI, par exemple, a exercé une pression énorme sur le gouvernement pour qu'il examine et réorganise ses entreprises publiques¹⁰⁷. Les récentes pressions de la Banque mondiale ont également provoqué une augmentation spectaculaire des factures d'eau des ménages kenyans¹⁰⁸.

La société civile et les organisations syndicales du Kenya prennent la menace de la privatisation de front et attirent également l'attention sur la nécessité d'une solidarité entre les habitants des comtés arides et plus riches en eau du Kenya.

Mozambique

Le Mozambique a mis fin à sa privatisation à long terme de l'eau en milieu urbain après l'échec de l'opérateur privé à « répondre aux attentes du gouvernement ou aux besoins de la population ». Ce programme a été catapulté par les pressions de la Banque mondiale et du FMI dans les années 1990 – liées à l'éligibilité de l'État à un programme d'allègement de la dette – et a abouti à une structure où plusieurs villes, dont la capitale Maputo, ont fait privatiser leurs systèmes d'eau¹⁰⁹.

La régie de Maputo était contrôlée par un consortium dirigé par des Européens jusqu'en 2010, quelques années après la fin de la participation de l'entreprise française Saur, lorsque Águas de Portugal a vendu ses actions à la société de portefeuille des actifs nationaux Fundo de Investimento e Património do Abastecimento de Água (FIPAG)¹¹⁰.

Dans les années qui ont suivi, le SFI de la Banque mondiale « conseillait le FIPAG sur les options de participation du secteur privé dans le secteur de l'eau en milieu urbain au Mozambique¹¹¹ ».

En mai 2021, la menace d'une nouvelle privatisation a émergé après l'approbation par le gouvernement d'un vaste plan de privatisation qui couvrira dix-neuf grandes zones urbaines, qui pourrait toucher sept millions de Mozambicains. Ce plan permettra de créer quatre services publics régionaux, actuellement détenus par l'État par l'intermédiaire du FIPAG, dans le but de vendre jusqu'à 49 pour cent de leurs capitaux propres au secteur privé dans les années à venir. Le FIPAG collabore avec l'USAID pour obtenir une assistance technique sous forme d'un « panel d'experts internationaux » afin de « rendre les services publics aussi attrayants et efficaces que possible avant la privatisation¹¹² ».

La société civile mozambicaine s'est opposée catégoriquement à l'emprise des entreprises sur le secteur de l'eau et s'engage à défier cet acharnement des entreprises ces derniers jours.

Nigeria

Le Nigeria, le plus grand pays d'Afrique tant par sa population que par son économie, est depuis des années la cible de l'industrie privée de l'eau en raison de son énorme potentiel de profit. Malgré des décennies de financement et de « réformes » par les institutions internationales, principalement la Banque mondiale¹¹³, les taux d'accès à l'eau au Nigeria demeurent lamentables¹¹⁴.

La société civile et les organisations syndicales, à l'avant-garde du mouvement du droit humain à l'eau au Nigeria, imputent cet échec directement à la promotion dogmatique par ces institutions du modèle raté de privatisation au cours des années d'intervention. La vision étroite sur la privatisation par la Banque mondiale, et par extension par les responsables nigériens a perdu de vue les investissements significatifs et l'amélioration de la régie des eaux, au grand dam de la population nigérienne¹¹⁵. Par exemple, dans le cadre du deuxième projet national de réforme du secteur de l'eau en milieu urbain de la Banque mondiale, l'institution a affecté près de 7,5 millions de dollars spécifiquement au «développement de partenariats public-privé», y compris à Lagos¹¹⁶. La Banque mondiale a joué un rôle incroyablement influent dans l'élaboration du Plan d'action national nigérien en faveur de la privatisation du secteur (voir page 9) et a récemment approuvé un prêt de 700 millions de dollars qui soutiendra en partie la privatisation sous le couvert de la «participation du secteur privé¹¹⁷».

Tandis que la privatisation fait face aux barrières érigées par le pouvoir collectif des peuples, ses partisans ont tenté d'adopter un projet de loi à l'Assemblée nationale qui, entre autres dispositions problématiques, favoriserait la privatisation par le biais de PPP¹¹⁸.

Cette poussée de longue date en faveur de la privatisation a été accueillie par une forte résistance dans tout le pays sous la bannière de la Coalition Our Water, Our Right, qui est le résultat du mouvement de Lagos¹¹⁹. Cette coalition de la base, composée de la société civile, du syndicat des travailleurs, des droits des femmes, les écologistes et des groupes communautaires nigériens a contribué à faire passer le discours dominant sur le développement du secteur de l'eau d'un modèle axé sur la privatisation ratée à un modèle centré sur la participation communautaire, l'investissement dans le secteur public, les droits de l'homme et la gouvernance de l'eau responsable conformément aux normes démocratiques.

Sénégal

Le Sénégal devient de plus en plus le bastion du mouvement contre la privatisation de l'eau en Afrique. La multinationale Suez a remporté un contrat de quinze ans pour une grande partie du service d'approvisionnement en eau dans les milieux urbain et semi-urbain du pays après une bataille controversée avec une autre société française, Eranove, qui a contrôlé l'opérateur d'eau privé la Sénégalaise des eaux (SDE) pendant des années¹²⁰. **Ce contrat est incroyablement lucratif pour Suez, qui dit qu'il représente «1,9 milliard d'euros au cours des 15 prochaines années», et est l'un des plus grands contrats de privatisation de l'eau au monde.**¹²¹

Malheureusement, la réalité pour les Sénégalais qui expérimentent cette privatisation est plus sombre. La société civile locale a signalé des pénuries d'eau et des factures d'eau élevées sous Sen'eau¹²² (le nom de l'opérateur actuel, dont Suez est le principal actionnaire¹²³).

Les travailleurs et les représentants syndicaux ont également signalé de mauvaises conditions de travail après la transmission de la gestion à Suez¹²⁴. Sachant que l'une des stratégies d'expansion de Suez en Afrique consiste à accroître sa présence au sein de certains pays¹²⁵, l'expérience de Sen'eau doit servir de mise en garde aux responsables sénégalais qui envisagent de conclure de nouveaux contrats avec la société.

Le Sénégal accueille également le neuvième Forum mondial de l'eau, un lieu longtemps critiqué pour son programme en faveur des multinationales et son penchant pour la privatisation¹²⁶. Le président d'AquaFed, le principal lobby international de l'industrie privée de l'eau, est membre du Comité directeur international du Forum et Sen'eau est un partenaire désigné de l'événement¹²⁷.

Alors que tous les regards sont tournés vers Dakar avant le Forum mondial de l'eau, la société civile sénégalaise et le syndicat des travailleurs révèlent au grand jour leur opposition au modèle de privatisation soldé par un échec.

Ouganda

L'Ouganda a connu des privatisations à grande échelle de courte durée à la fin des années 1990 et au début des années 2000 avec des multinationales européennes¹²⁸. Depuis lors, il y a eu des opérateurs privés locaux dans les petites villes¹²⁹, dont beaucoup dans les grandes zones urbaines sont desservies par la Régie nationale des Eaux et de l'assainissement (NWSC pour son sigle en anglais), gérée par les autorités publiques¹³⁰.

Toutefois, l'Ouganda est toujours au centre de l'industrie privée de l'eau et ceux qui leur apportent des appuis. Suez a conclu un contrat de construction majeur, financé entre autres par l'AFD, pour une usine d'eau potable dans la région de Kampala¹³¹. Un dirigeant de Veolia a détaillé l'intérêt de la société pour le pays lors d'une interview en juillet 2018, en disant : « l'avenir est là ». Il a décrit la position géographique unique de l'Ouganda comme un « lien majeur » entre toutes les régions d'Afrique¹³², ce qui rend le pays stratégique pour les entreprises françaises.

Kampala a accueilli une première conférence du PPP en 2019, organisée par les Commissions économiques des Nations Unies pour l'Europe et l'Afrique ainsi que par le gouvernement ougandais, en lançant le modèle raté comme la « prochaine grande chose de l'Afrique¹³³ ». Par ailleurs, le Plan d'entreprise 2021-2024 du NWSC est clairement axé sur les PPP, en inscrivant la « participation du secteur privé » comme l'un de ses cinq domaines prioritaires stratégiques¹³⁴.

Le plan énumère les « projets PPP structurés et mis en œuvre » comme l'un de ses indicateurs de performance clés et dispose d'une stratégie détaillée pour accroître la dépendance aux PPP dans les années à venir¹³⁵.

La très forte propension de l'État à continuer la privatisation, ensemble avec l'intérêt de plus en plus croissant des multinationales privées de l'eau en Ouganda, envoie des signaux d'alarme à la société civile et aux organisations syndicales, cette privatisation est largement contestée.

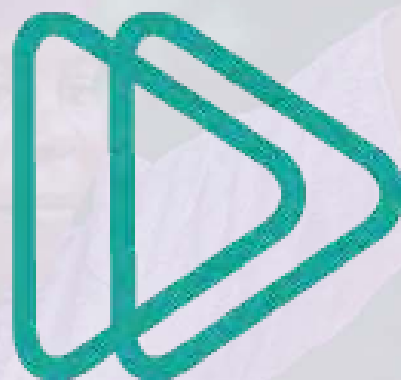
Perspectives d'avenir

Au regard de cette menace aux droits de l'homme à l'eau, il existe un mouvement croissant de la société civile et du syndicat des travailleurs qui se joignent pour dire non à la privatisation et poser les jalons pour l'avenir. Un nombre supérieur à 300 cas de suppression de privatisation prouve à suffisance ce phénomène » (parfois dénommés "remunicipalisation" ou "renationalisation") dans le secteur de l'eau au cours des deux dernières décennies¹³⁶.

S'appuyant sur cet élan de défense du droit de l'homme à l'eau et stimulé par l'urgence des crises convergentes de santé publique, environnementales et économiques auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, la **coalition Our Water, Our Right Africa** émet les exigences ci-après :

Aux États africains :

- Rejeter toutes les formes de contrôle de l'accès à l'eau par les entreprises et la privatisation des services d'eau, y compris par le biais du soi-disant « partenariat public-privé ».
- Répondre à votre obligation de respecter, de protéger et de réaliser le droit humain à l'eau pour tous en accordant la priorité à un investissement public solide, en assurant une participation significative du public à la gouvernance de l'eau (en mettant l'accent sur les perspectives de ceux qui sont généralement laissés pour compte, dans le processus de prise de décision, à savoir les femmes, les communautés à faible revenu et rurales), et en consacrant dans la législation nationale les droits de l'homme à l'eau.
- Respecter et protéger les moyens de subsistance des travailleurs en assurant des conditions de travail sûres, la protection contre les représailles pour avoir soulevé des plaintes, et l'investissement dans les salaires et les pensions conformément aux sacrifices que font ces travailleurs dans la fonction publique chaque jour.
- Résister aux pressions des institutions financières internationales, des sociétés privées de distribution de l'eau et d'autres acteurs financiers pour commercialiser le secteur de l'eau et, au lieu de cela, assurer un accès universel à l'eau salubre, quelle que soit la capacité de payer.
- Interdire aux fonctionnaires d'occuper des postes dans l'industrie privée de l'eau pendant 10 ans avant et après leur mandat dans le secteur public afin d'éviter le phénomène de la porte tournante ou un conflit d'intérêts.



Aux sociétés privées de l'eau :

- Mettre un terme à toutes les tentatives de privatisation des systèmes d'approvisionnement en eau de l'Afrique, y compris par le biais du prétendu « partenariat public-privé », puisqu'ils constituent une menace directe à notre droit humain à l'eau.
- Rétablir le contrôle de tous les contrats et actifs privés existants dans le secteur public.
- Retirer toute contestation juridique existante contre les États pour des décisions prises dans l'intérêt public et cesser l'utilisation ou la menace d'une action de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) car elle mine la souveraineté de l'État et la capacité de réglementer dans l'intérêt public.
- S'abstenir de saper le droit humain à l'eau par des accords à huis clos avec les États.

Aux institutions financières internationales et aux banques et organismes multilatéraux/bilatéraux de développement :

- Cesser de promouvoir la privatisation, la commercialisation et la financiarisation de l'eau pour les États africains par le biais de services consultatifs, de prêts et de subventions, ou d'autres programmes.

- Désinvestir de toutes les sociétés privées d'approvisionnement en eau et mettre fin à tout soutien financier à l'industrie privée de l'eau, y compris par le biais d'intermédiaires financiers, car cela représente un conflit d'intérêts criant.

- Cesser toute promotion de la privatisation de l'eau, y compris les « partenariats public-privé », compte tenu des antécédents bien documentés de l'industrie de l'eau dans le domaine des droits de l'homme et des abus du travail.

- La privatisation des services essentiels ne doit pas faire partie des initiatives de reprise et de tous les plans à long terme liés à la COVID-19.

- Mettre fin à tous les efforts visant à imposer aux États le programme néolibéral d'austérité, de déréglementation et de privatisation, en reconnaissance des effets dévastateurs de ce modèle sur la santé publique, l'environnement, les travailleurs et les droits de l'homme.

- Pardonner immédiatement et sans condition la dette des États confrontés à des crises de la dette souveraine, en particulier lorsque cette dette est liée aux prêts relatifs au secteur de l'eau.

- Aucune entité ne doit s'immiscer dans la capacité des États à augmenter les recettes fiscales nécessaires pour investir dans les services essentiels et remplir leurs obligations en matière de droits de l'homme.

Aux organismes intergouvernementaux régionaux :

À savoir l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté de l'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe

- favoriser la solidarité et la collaboration régionales en appuyant les partenariats publics-publics dans le secteur de l'eau et d'autres services essentiels.
- Intervenir lorsque le droit de l'homme à l'eau est menacé dans vos États membres par une action financière et diplomatique.



1. Rapporteurs spéciaux Philip Alston, Leilani Farha et Léo Heller, (Genève, Suisse : Commission des droits de l'homme des Nations Unies, 15 janvier 2020), 1, <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gId=25024>.
2. David Hall et Emanuele Lobina, « Financer l'Eau et l'Assainissement: Réalités Publiques », unité de recherche internationale sur les services publics, 2012, 16 https://www.world-psi.org/sites/default/files/documents/research/psiru_financing_water_sanitation.pdf.
3. Assemblée générale nationale des Nations Unies, « les droits de l'homme et la privatisation des services d'eau et d'assainissement », Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, Léo Heller (Assemblée générale des Nations Unies, 21 juillet 2020), 10, <https://undocs.org/en/A/75/208>.
4. Antoine Frérot, eau : Vers une culture de responsabilité (Durham, NH : University of New Hampshire Press, 2011), 157.
5. Michael E. Lamb et al., « Vérification du rendement : Pittsburgh Régie des Eaux et de l'assainissement » (Pittsburgh, Pennsylvanie : Bureau du contrôleur municipal, juin 2017), 11 https://apps.pittsburghpa.gov/co/Pittsburgh_Water_and_Sewer_Authority_June_2017.pdf; Leana Hosea et Sharon Lerner, « de Pittsburgh à Flint, les terribles conséquences de donner aux entreprises privées la responsabilité de renflouer les systèmes publics d'eau », The Intercept, 20 mai 2018, <https://theintercept.com/2018/05/20/pittsburgh-flint-veolia-privatization-public-water-systems-lead/>.
6. « violations de la Loi sur la salubrité de l'eau potable de la Pennsylvanie et les règlements y afférents : Décret administratif » (Commonwealth of Pennsylvania Department of Environmental protection, 25 avril 2016), 2, [https://apps.pittsburghpa.gov/pwsa/PWSA_\(Admin_Order\)_April_25_2016.pdf](https://apps.pittsburghpa.gov/pwsa/PWSA_(Admin_Order)_April_25_2016.pdf); « actions relatives à la Régie des Eaux et de l'assainissement de Pittsburgh » (Ministère de la protection de l'environnement du Commonwealth de Pennsylvanie, 25 avril 2016), 7, <https://files.dep.state.pa.us/RegionalResources/SWRO/SWROPortalFiles/PWSA/DEP%20Cites%20PWSA%20Webinar%2004252016%201200.pdf>.
7. Michael E. Lamb et al., « Vérification du rendement : Régie des Eaux et de l'assainissement de Pittsburgh », 13; Julia Lurie, « l'eau potable de cette grande ville était excellente. Puis vint la Compagnie privée de l'eau. », Mother Jones, 26 octobre 2016, <https://www.motherjones.com/environment/2016/10/private-water-pittsburgh-veolia/>.
8. Leana Hosea et Sharon Lerner, « de Pittsburgh à Flint, les terribles conséquences de confier aux entreprises privées la responsabilité de renflouer les réseaux publics d'eau ».
9. Michael E. Lamb et al., « Vérification du rendement : ».
10. Kristina Marusic et Stephen Caruso, « qui devrait être responsable du remplacement des tuyaux d'eau en plomb de Pittsburgh ? », Public Source, 22 mars 2017, <https://www.publicsource.org/who-should-be-responsible-for-replacing-pittsburghs-lead-water-pipes/>.
11. Emily Holden, Ron Fonger et Jessica Grenza, « révélèrent : La Régie des Eaux et les responsables de la Ville connaissaient les risques d'empoisonnement de Flint », The Guardian, 10 décembre 2019, <http://www.theguardian.com/us-news/2019/dec/10/water-company-city-officials-knew-flint-lead-risk-emails-michigan-tap-water>.
12. Ibid ; Leana Hosea et Sharon Lerner, « de Pittsburgh à Flint, les terribles conséquences de confier aux entreprises privées la responsabilité de renflouer les réseaux publics d'eau ».
13. « questions et réponses : Des mises en demeure ont été envoyées à SUEZ pour qu'elle modifie son Plan de vigilance », Fédération internationale des droits de l'homme, 7 septembre 2020, <https://www.fidh.org/en/issues/globalization-human-rights/questions-answers-suez-is-served-notice-to-amend-its-vigilance-plan>.
14. Gerson Guzmán, « 90% des électeurs lors d'un vote en milieu urbain ont voté pour résilier le contrat octroyé à Essal à Osorno », BioBioChile, 13 janvier 2020, <https://www.biobiochile.cl/noticias/nacional/region-de-los-lagos/2020/01/13/sobre-90-de-osorninos-votaron-a-favor-de-caducar-concesion-a-essal-en-consulta-ciudadana.shtml>.
15. « Suez a demandé la suspension du processus de résiliation à l'encontre de Essal », Paislobo, 15 juin 2020, <https://www.paislobo.cl/2020/06/suez-pide-suspension-del-procedimiento.html>.
16. Satoko Kishimoto, « accords commerciaux et protection des investisseurs : Une menace mondiale à laquelle fait face l'eau gérée par les autorités publiques », dans l'avenir de notre eau publique (Amsterdam: Institut transnational, 2015), 96–108, https://www.tni.org/files/download/ourpublicwaterfuture-10_chapter_eight.pdf.
17. Anne le Strat, « la remunicipalisation du Service d'approvisionnement en eau de Paris », eau de Paris, consulté le 13 septembre 2021, 13, <https://research.ncl.ac.uk/media/sites/researchwebsites/gobacit/Anne%20Le%20Strat.pdf>.
18. Ibid, 25; Emanuele Lobina, « Sept scénarios à l'échelle internationale en matière de remunicipalisation de l'eau », Unité de recherche de l'International des services publics, 7 octobre 2019, 11, <https://bcnroc.ajuntament.barcelona.cat/jspui/bitstream/11703/119381/1/2SEVEINTCAW.pdf>.
19. « Politique de l'eau, ville de paris » (Marne-la-Vallée, France: Chambre régionale des comptes Île-de-France, 3 juillet 2014), 4, <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/28523>.
20. « les 50 meilleurs exploitants privés d'eau au monde », Global Water Intelligence, 25 mars 2021, <https://www.globalwaterintel.com/global-water-intelligence-magazine/22/3/the-list/the-world-s-top-50-private-water-operators-3-2021>.
21. « Veolia et SUEZ ont signé un accord de fusion et un protocole d'entente avec Meridiam–GIP–Caisse des dépôts/CNP assurances pour l'acquisition de la nouvelle SUEZ », Veolia, 14 mai 2021, <https://www.veolia.com/en/our-media/newsroom/press-releases/veolia-and-suez-have-signed-combination-agreement-between>.
22. Neil Gupta, « La fusion de Veolia et de Suez constitue une menace aux droits de l'homme à l'Eau », Responsabilité d'entreprise, 30 juin 2021, <https://www.corporateaccountability.org/blog/veolia-suez-merger-threat/>.
23. Assemblée générale nationale des Nations Unies, "les droits de l'homme et la privatisation des services d'eau et d'assainissement".
24. « le soutien du FMI et de la Banque mondiale à la privatisation condamné par un expert de l'ONU », Bretton Woods Project, 6 décembre 2018, <https://www.brettonwoodsproject.org/2018/12/imf-and-world-banks-support-for-privatization-condemned-by-an-expert/>; « Fermeture du robinet de l'eau gérée par les entreprises privées : Les arguments en faveur de la cession par la Banque mondiale », (Responsabilité d'entreprise, avril 2012), 19-32, https://www.corporateaccountability.org/wp-content/uploads/2012/05/CAI_CasetoDivest_Final_web_rev_FINAL.pdf.

25. Angelo Suarez et Kenneth Guda, « Institutions Financières internationales : Financer la dépendance par le néolibéralisme », Partenariat de OSC pour l'efficacité du développement, The Reality of Aid Network, 2019 novembre 4, <https://realityofaid.org/wp-content/uploads/2020/03/IFI-Primer-2019.pdf>; Priya Lukka, « réparer les dommages causés : Que pourrait signifier une approche de réparation pour le FMI et la Banque mondiale ? », Bretton Woods Project, 6 octobre 2020, <https://www.brettonwoodsproject.org/2020/10/repairing-harm-caused-what-could-a-reparations-approach-mean-for-the-imf-and-world-bank/>.
26. « Fermeture du robinet de l'eau gérée par les entreprises privées : Les arguments en faveur de la cession par la Banque mondiale », 19-32; Assemblée générale des Nations Unies, « les droits de l'homme et la privatisation des services d'eau et d'assainissement », 22-23.
27. « la nouvelle cascade de la Banque mondiale pour connecter systématiquement le financement privé », le Ghana moderne, 6 juin 2017, <https://www.modernghana.com/news/780489/world-banks-new-cascade-to-systematically-connect.html>.
28. Groupe de la Banque mondiale, « regard vers l'avenir : Une vision pour le Groupe de la Banque mondiale en 2030 – progrès et défis » (Comité du développement, 24 mars 2017), 6, <http://www.devcommittee.org/sites/dc/files/download/Documentation/DC2017-0002.pdf>; Jim Yong Kim a été président du Groupe de la Banque mondiale de juillet 2012 à février 2019
29. <https://www.worldbank.org/en/archive/history/past-presidents>.
30. Landon Thomas Jr., « la Banque mondiale est en train de se refaire comme une créature de Wall Street », The New York Times, 25 janvier 2018, <https://www.nytimes.com/2018/01/25/business/world-bank-jim-yong-kim.html>.
31. James Politi, Sam Fleming et Mark Vandevelde, « Jim Yong Kim de la Banque mondiale pour rejoindre la société de capital-investissement, Financial Times, 8 janvier 2019, <https://www.ft.com/content/flbf145a-1364-11e9-a581-4ff78404524e>; « Jim Yong Kim », Global Infrastructure Partners, consulté le 19 septembre 2021, <https://www.global-infra.com/our-team/jim-yong-kim/>.
32. Gillian Tan et Andrew Mayeda, « GIP Hires ex-TPG, Executive Bank Jin-Yong Cai », Bloomberg, 1er mai 2019, <https://www.bloomberg.com/news/articles/2019-05-01/gip-is-said-to-hire-ex-tpg-world-bank-executive-jin-yong-cai>; « Jin-Yong Cai », Global Infrastructure Partners, consulté le 19 septembre 2021, <https://www.global-infra.com/our-team/jin-yong-cai/>.
33. « Accord sur la création d'un « nouveau SUEZ », Global Infrastructure Partners, 30 juin 2021, <https://www.global-infra.com/news/2021/06/agreement-on-the-creation-of-a-new-suez/>.
34. Nancy Alexander, « FMI et Banque mondiale : Une marche vers un modèle G20 ? », Heinrich-Böll-Stiftung, 24 octobre 2017, <https://us.boell.org/en/2017/10/24/imf-and-world-bank-marching-g20-tune>.
35. Bethia Pearson et al., « public futures Database Report » (Rapport de la base de données sur l'avenir des services publics) (Université de Glasgow, Conseil européen de la recherche, mars 2021), 7-8, https://www.gla.ac.uk/media/Media_782991_smx.pdf.
36. « les projets d'approvisionnement en eau en Afrique et les leçons tirées d'autres secteurs », semaine mondiale de l'eau, 1er septembre 2021, à 24:55, https://youtu.be/e6e8egUq_Jg?t=1494.
37. Julien Wagner, « Christophe Maquet de Veolia : l'objectif est d'augmenter nos revenus à hauteur de 50% », le Rapport sur l'Afrique, 24 juin 2019, <https://www.theafricareport.com/14136/veolias-christophe-maquet-the-goal-is-to-increase-our-revenue-by-50/>.
38. « Shaping SUEZ 2030 » SUEZ, 2 octobre 2019, at 48:40, https://channel.royalcast.com/suez-en/#!/suez-en/20191002_1.
39. « Suez vise à encourager le numérique au moment où il prend le contrôle de la concession du Sénégal », Global Water Intelligence, 23 janvier 2020, <https://www.globalwaterintel.com/global-water-intelligence-magazine/21/1/general/suez-aims-to-push-digital-as-it-takes-over-senegal-concession>.
40. « Veolia et SUEZ annoncent avoir conclu un accord permettant de fusionner les deux groupes », SUEZ, 12 avril 2021, <https://www.suez.com/en/news/press-releases/veolia-and-suez-announce-that-they-have-reached-an-agreement-allowing-to-merge-the-two-groups>.
41. « Travailler ensemble pour assurer la sécurité en eau dans le monde », Banque mondiale, 2019, 12, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/962901566309738776/Working-Together-for-a-Water-Secure-World.pdf>.
42. « Plan d'action national pour la revitalisation du secteur WASH du Nigeria » (Abuja, Nigeria : ministère fédéral des ressources en eau, avril 2018), <https://www.wateraid.org/ng/sites/g/files/jkxooof381/files/nigerias-national-action-plan-for-the-revitalization-of-the-wash-sector.pdf>.
43. « Un cri d'alarme : L'approvisionnement en eau, Assainissement et Diagnostic de la Pauvreté et l'hygiène du Nigeria, Banque mondiale, 2017, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/27703/W17017.pdf>.
44. Ibid, xx « Plan d'action national pour la revitalisation du secteur WASH du Nigeria » (Abuja, Nigeria 24-25
45. « FMI et Banque mondiale, Prise de décision et Gouvernance », Bretton Woods Project, 7 avril 2020, <https://www.brettonwoodsproject.org/2020/04/imf-and-world-bank-decision-making-and-governance-2/>; Priya Lukka, « réparer les dommages causés : Que pourrait signifier une approche de réparation pour le FMI et la Banque mondiale ? »
46. Jason Hickel, « l'apartheid à la Banque mondiale et au FMI », Al Jazeera, 26 novembre 2020, <https://www.aljazeera.com/opinions/2020/11/26/it-is-time-to-decolonize-the-world-bank-and-the-imf>.
47. « Comité exécutif », Veolia, consulté le 19 septembre 2021, <https://www.veolia.com/en/veolia-group/profile/governance/veolia-executive-committee>; « Comité exécutif », SUEZ, Consulté le 19 septembre 2021, <https://www.suez.com/en/who-we-are/governance/executive-committee>.

47. Christopher Gasson, « Veolia peut-il maintenir sa vision impériale du monde ? », Global Water Intelligence, 24 juin 2021, <https://www.globalwaterintel.com/news/2021/25/can-veolia-maintain-its-imperial-world-view>.
48. "Assemblée générale 2019", SUEZ, 14 mai 2019, à 1:18:20 https://channel.royalcast.com/suez-en/#!/suez-en/20190514_1 (interprétation à partir du français).
49. « accroître l'accès à l'eau salubre dans deux États », Agence française de développement, consulté le 21 septembre 2021, <https://www.afd.fr/en/carte-des-projets/increase-access-safe-water-two-states>; Valentin grille, « l'AFD nomme BRL Ingénierie, COWI et Seureca (Veolia) au projet d'assainissement du lac Victoria (70 millions d'euros) », Jeune Afrique Economie+, 10 septembre 2020, <https://www.jeuneafriquebusinessplus.com/en/805717/afd-appoints-brl-ingenierie-cowi-and-seureca-veolia-to-lake-victoria-sanitation-project-e70m/>; Christelle Pezon, « analyse rétrospective du secteur de l'approvisionnement en eau urbaine au Sénégal : Un partenariat public-privé au fil du temps », Agence française de développement, 28 mars 2018, <https://www.afd.fr/en/ressources/retrospective-analysis-urban-water-supply-sector-senegal-public-private-partnership-over-time>; « le PDG de SP-EAU Koumayi Assoutom recrute Seureca pour un projet d'eau financé par l'AFD au Togo », Jeune Afrique Economie +, 14 mai 2021, <https://www.jeuneafriquebusinessplus.com/en/807871/sp-eau-ceo-koumayi-assoutom-recruits-seureca-for-a-afd-financed-water-project-in-togo/>; « SUEZ étend sa présence en Afrique avec la signature de quatre nouveaux contrats », SUEZ, 24 juillet 2018, <https://www.suez.com/en/news/press-releases/suez-expands-its-presence-in-africa-with-the-signature-of-four-new-contracts>.
50. « accès à l'eau : Priorité numéro Un de Veolia au Niger », Veolia, 18 juillet 2014, <https://www.veolia.com/en/veolia-group/media/news/access-water-veolia-s-number-one-priority-niger>.
51. « revers des privatisations en Afrique », Bretton Woods Project, 13 juin 2005, <https://www.brettonwoodsproject.org/2005/06/art-235773/>.
52. « ÉTATS-UNIS Gouvernement Global Water Strategy », Gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique, 2017, 11, https://www.globalwaters.org/sites/default/files/global_water_strategy_2017_final_508v2.pdf.
53. Ibid, 4-5.
54. "Nigeria," Agence des Etats-Unis pour le Développement international, consulté le 14 septembre 2021, <https://www.globalwaters.org/wherework/africa/nigeria>.
55. « sauver des vies, augmenter l'impact et se mettre de nouveau sur la bonne voie : Document de l'Approche de l'intervention face à la crise du Covid-19 du Groupe de la Banque mondiale, Groupe de la Banque mondiale, 13 juin 2020, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/136631594937150795/pdf/World-Bank-Group-COVID-19-Crisis-Response-Approach-Paper-Saving-Lives-Scaling-up-Impact-and-Getting-Back-on-Track.pdf>; Kate Bayliss et María José Romero, « reconstruire mieux », mais mieux pour qui ? Une Evaluation de l'intervention face à la crise du Covid-19 du GBM », Réseau européen sur la Dette et le Développement, 6 avril 2021, https://d3n8a8pro7vbm.cloudfront.net/eurodad/pages/2163/attachments/original/1617710359/rebuilding-better-FINAL_%281%29.pdf?1617710359.
56. « soutenir les partenariats public-privé en Afrique : Banque africaine de développement prête à évoluer », Groupe de la Banque africaine de développement, 10 septembre 2020, <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/supporting-public-private-partnerships-africa-african-development-bank-ready-scale-37804>.
57. Ibid; « Le projet d'adduction d'eau en vrac de Kigali pour aborder les questions de pénurie d'eau dans la ville de Kigali et dans le district de Bugesera, Ministre Gatote », Gouvernement de la République du Rwanda ministère des infrastructures, 24 février 2021, <https://www.mininfra.gov.rw/updates/news-details/kigali-bulk-water-project-to-address-water-shortage-issues-in-the-city-of-kigali-and-in-bugesera-district-minister-gatote>.
58. Emilio Cattaneo, « les Ressources en eau de Kigali : Leçons tirées de l'un des premiers PPP d'eau en Afrique subsaharienne », Blogs de la Banque mondiale, 22 mars 2018, <https://blogs.worldbank.org/ppps/kigali-water-lessons-one-sub-saharan-africa-s-first-water-ppps>.
59. « projet d'approvisionnement en eau en vrac de Kigali », Banque africaine de développement, 15 décembre 2015, 2, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Project_Brief_Bulk_Water_Supply_Project_Rwanda_2015.pdf.
60. « récits du partenariat public-privé Rwanda : Projet d'approvisionnement en eau de Kigali Bulk, Système financier international, octobre 2015 https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/e9bc9b20-38bd-4513-ae76-9947f6a2c7d3/PPPStories_Rwanda_KigaliBulkWater.pdf?MOD=AJPERES&CVID=IHJaYtM.
61. Ibid; « Metito III », Information sur le projet & Portail des Données du SFI, 17 avril 2012, consulté le 14 septembre 2021, <https://disclosures.ifc.org/project-detail/SII/32145/metito-iii>; « actionnaires clés », Metito, consulté le 24 septembre 2021, <https://www.metito.com/about-metito/key-shareholders/>.
62. « la SFI étend le paquet de financement à Metito pour soutenir un accès accru aux services d'eau au Moyen-Orient et en Afrique », Système financier international, 10 mars 2021, <https://pressroom.ifc.org/all/pages/PressDetail.aspx?ID=26241>.
63. Jason Harris et al., « appui gouvernemental aux entreprises d'État : Options pour l'Afrique subsaharienne », Fonds monétaire international, 15, 2020, 3, <https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:YWzGoTd8chwj:https://www.imf.org/~media/Files/Publications/covid19-special-notes/enspecial-series-on-covid19government-support-to-stateowned-enterprises-options-for-sub-Saharan-afric.ashx+&cd=1&hl=en&ct=clnk&gl=usjuin>.
64. Farwa Sial, « Financement privé de l'après-Covid 19 en Afrique ? Le problème relatif au Nouveau Sommet Afrique de Macron », réseau européen sur la dette et le développement, 25 mai 2021, https://www.eurodad.org/private_finance_for_a_post_pandemic_africa.
65. « Sommet sur le financement des économies africaines. » (Paris, 18 mai 2021), 7, <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/10/8cafcd2d4c6fbc57cd41f9c99f7aede6bd351f1.pdf>.

66. John Vidal, « la privatisation de grande envergure du Secteur de l'eau est soldée par un échec en Tanzanie », The Guardian, 25 mai 2005, <https://www.theguardian.com/politics/2005/may/25/uk.world>; Xan Rice, « The Water Margin », The Guardian, 16 août 2007, <https://www.theguardian.com/business/2007/aug/16/imf.internationalaidanddevelopment>.
67. « Tanzanie – étude d'impact de la privatisation : Infrastructure », Groupe de la Banque mondiale, 21 juillet 2005, 28, <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/625791468172138286/tanzania-privatization-impact-assessment-infrastructure>.
68. Ibid, 34.
69. « Récits du Partenariat public-privé Gabon: Société d'Energie et d'Eau », Système financier international, Octobre 2010, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/902811468178179062/pdf/96889-BRI-PUBLIC-PPPSStories-Gabon-SocietedEnergie.pdf>.
70. « Veolia ami », Projet d'information et de portail des données du SFI, 7 novembre 2005, consulté le 14 septembre 2021, <https://disclosures.ifc.org/project-detail/SPI/24192/veolia-ami>.
71. Matar Fall, « Réformer les services publics en Afrique occidentale & centrale: Enseignements tirés » (Conférence sur le PPP de l'eau, Dakar, juin 2012), 4, <https://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/S1b-Urban-water-PPP-Fall.pdf>.
72. Honoré Banda, « Gabon: Water War », The Africa Report, 7 juin 2018, <https://www.theafricareport.com/629/gabon-water-war/>; « la Filiale de Veolia au Gabon doit Fermer Boutique » RFI, 17 février 2018, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180216-filiale-veolia-gabon-seeg-eau-electricite>; « le Gabon accuse la Veolia de la France de polluer dans le cadre du conflit de concession », Reuters, 27 février 2018, <https://www.reuters.com/article/us-gabon-veolia-environ-idUSKCN1GB200>.
73. « l'épidémie de typhoïde s'étend aux capitaux frappés par les problèmes d'approvisionnement en eau », The New Humanitarian, 25 janvier 2005, <https://www.thenewhumanitarian.org/news/2005/01/25/typhoid-outbreak-extends-capital-hit-water-supply-problems>.
74. « La Filiale de Veolia Au Gabon Doit Fermer Boutique ».
75. « Universal Registration document (URD) 2018 : Rapport financier semestriel 2019 », Veolia, février 2019, 14, <https://www.veolia.com/sites/g/files/dvc4206/files/document/2019/08/Finance-URD-2018-ACTU-2018-VEN-VDEF-05-08-2019.pdf>.
76. « PIB (en \$ américain) - Gabon », Banque mondiale, consulté le 15 septembre 2021, <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=GA>; « document d'enregistrement 2018 : Rapport financier annuel », Veolia, 13, 2019, 9, https://www.veolia.com/sites/g/files/dvc4206/files/document/2019/03/Finance_DDR_2018-Veolia_Environnement_en.pdf.
77. Vera Wegmann et Emanuele Lobina, « la renationalisation de l'eau au Cameroun 2018 », unité de recherche internationale sur les services publics, 2018 mai 2, https://www.world-psi.org/sites/default/files/attachment/news/cameroon_water_renationalized_psiu_brief_may_2018.pdf.
78. Ibid, 3-4.
79. Charles Abega, « eau potable : La renationalisation entre en vigueur au Cameroun », Cameroun-Report, 1er mai 2018, <https://cameroon-report.com/economie/eau-potable-la-renationalization-entre-en-vigueur-au-cameroun/>.
80. « maximiser le financement pour le développement (MFD) », Banque mondiale, consulté le 15 septembre 2021, <https://www.worldbank.org/en/about/partners/maximizing-finance-for-development#2>.
81. Vera Wegmann et Emanuele Lobina, « la renationalisation de l'eau au Cameroun 2018 », 4-5.
82. « Plan directeur de l'eau pour 137 villes – Cameroun », Veolia, consulté le 15 septembre 2021, <https://www.veolia.com/africa/en/our-clients/water-master-plan-137-cities-cameroon>.
83. Younoussa Abbosouka, « les gouvernements doivent reprendre le contrôle du secteur de l'eau », mettre fin à la pauvreté en eau, 1er novembre 2019, <https://www.endwaterpoverty.org/member-spotlight-african-center-for-advocacy>; Monique Ménard-Kilrane, « la lutte mondiale pour la protection de l'eau publique », Syndicat canadien de la fonction publique, 24 septembre 2020, <https://cupe.ca/global-fight-protect-public-water>.
84. « ex-Manager de Suez Maroc coziez jusqu'à SEEG », Africa Intelligence, 12 juin 2019, https://www.africaintelligence.com/central-and-west-africa_business/2019/06/12/ex-manager-of-suez-maroc-cozies-up-to-seeg,108361018-bre.
85. « Quelques nouvelles en brèves du Moyen-orient », Global Water Intelligence, 24 octobre 2019, <https://www.globalwaterintel.com/global-water-intelligence-magazine/20/10/brief/middle-east-news-in-brief-10-2019>; Jeune Afrique Business+, « Suez soumet une proposition écrite pour la gestion de l'eau au Gabon », Jeune Afrique Business+, 22 octobre 2019, <https://www.jeuneafriquebusinessplus.com/en/799046/suez-submits-a-written-proposal-for-the-management-of-water-in-gabon/>.
86. « SEEG audité au moment où la bataille de fusion fait rage », Africa Intelligence, 11 mars 2021, https://www.africaintelligence.com/central-and-west-africa_business/2021/03/11/seeg-audited-as-suez-veolia-merger-battle-rages,109649616-art.
87. James Boxell, « Proglio lutte pour préserver son héritage au sein de Veolia », Financial Times, 24 février 2012, <https://www.ft.com/content/f25e0ed6-5ef1-11e1-a04d-00144feabdc0>.
88. Griffin Ondo Nzuey, « Gabon | Eau & Électricité : Ali Bongo Pressé de Voir Henri Proglio Achever Son Audit », Gabon Review, March 23, 2021, <https://www.gabonreview.com/gabon-eau-electricite-ali-bongo-presse-de-voir-henri-proglio-achever-son-audit/>.
89. « Henri Proglio et Patrice Fonlladosa à Libreville en juin pour la mission eau et électricité », Jeune Afrique Business+, 14 avril 2021, <https://www.jeuneafriquebusinessplus.com/en/807572/henri-proglio-and-patrice-fonlladosa-in-libreville-in-june-for-water-and-electricity-mission/>; « Retour gagnant pour Henri Proglio au Gabon », Yahoo Finance, 8 février 2021, <https://fr.finance.yahoo.com/actualites/retour-gagnant-henri-proglio-au-100000244.html>.
90. « SEEG a procédé à un audit sous le nom de Bataille fait Rage concernant la fusion Suez-Veolia. »
91. Ibid.
92. « Ghana », Traqueur de la Rémunicipalisation de l'Eau, juin 2014 http://www.remunicipalisation.org/#case_Ghana.

93. Sara Grusky, « raz de marée de la privatisation : FMI/Banque mondiale, Politiques de l'eau et le prix payé par les pauvres », Rapport multinational, 2001 septembre <https://www.multinationalmonitor.org/mm2001/01september/sep01corp2.html>.
94. Ghana
95. Ibid; « Aqua Vitens remet les opérations à la Régie des eaux du Ghana », International des Services publics, septembre 2011, <https://www.world-psi.org/en/aqua-vitens-hands-over-operations-back-ghana-water-company>.
96. « mise en exergue de notre impact : Tirer parti de l'innovation pour l'inclusion financière », Groupe de la Banque mondiale, consulté le 15 septembre 2021, 48, <http://online.fliphtml5.com/jqwg/eivo/>.
97. « Biwater a accordé un contrat de 272 millions de dollars pour le programme d'approvisionnement en eau de Tamale au Ghana », Water Online, 20 juin 2019, <https://www.wateronline.com/doc/biwater-awarded-m-contract-for-the-tamale-water-supply-scheme-in-ghana-0001>.
98. Michael Nyantakyi (Secrétaire général du Syndicat des travailleurs des services publics de TUC-Ghana) en discussion avec les auteurs, juin 2020.
99. « Le Régulateur du Ghana a aussi mis la pression sur la Régie d'eau », Global Water Intelligence, 20 septembre 2018, <https://www.globalwaterintel.com/global-water-intelligence-magazine/19/9/general/ghana-regulator-puts-screws-on-water-utility>.
100. « MIGA: Garantir les investissements dans les projets relatifs à l'eau et à l'assainissement », Agence multilatérale de garantie des investissements, 2021 mars 2, <https://www.miga.org/sites/default/files/2021-03/MIGA%20Brief%20-%20Water%20-%20Mar%202021.pdf>.
101. « Aquaventure Holdings annonce la participation de l'OPIC et la prolongation de la date limite dans l'acquisition ghanéenne », Business Wire, 2 janvier 2019, <https://www.businesswire.com/news/home/20190102005127/en/AquaVenture-Holdings-Announces-Participation-of-OPIC-and-Extension-of-Long-Stop-Date-in-Ghanaian-Acquisition>; Carl Myers, « Aquaventure obtient 50 millions de dollars pour l'acquisition d'une usine au Ghana », Water. Dessalement+REUTILISATION, 16 janvier 2019, <https://www.desalination.biz/desalination/aquaventure-secures-50-million-for-ghana-plant-acquisition/>.
102. « Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement – Kisumu, Kenya », Veolia, consulté le 18 septembre 2021, <https://www.veolia.com/africa/en/our-clients/water-supply-and-sanitation-project-kisumu-kenya>; « les contrats des usines d'eau potable ont contribué à l'augmentation des projets de SUEZ à hauteur de 500 en Afrique », Waterworld, 19 février 2016, <https://www.waterworld.com/international/potable-water/article/16202922/drinking-water-plant-contracts-bring-suez-project-count-to-over-500-in-africa>.
103. Kenya Permettre la participation du secteur privé dans les projets relatifs aux infrastructures et aux services sociaux », Banque mondiale, 27 avril 2018, <https://www.worldbank.org/en/about/partners/brief/kenya-enabling-private-sector-participation-in-infrastructure-and-social-services>.
104. « maximiser la finance pour le développement (MFD) » ; « maximiser la finance pour le développement (MFD) », Banque mondiale, consulté le 18 septembre 2021, <https://www.worldbank.org/en/about/partners/maximizing-finance-for-development>; « Kenya : Utiliser le financement privé pour améliorer les services d'eau », Banque mondiale, 16 mai 2018, <https://www.worldbank.org/en/about/partners/brief/kenya-using-private-financing-to-improve-water-services>.
105. « Événailéventail des PPP », Direction du Partenaire public-privé : Générer des investissements durables, consulté le 18 septembre 2021, <https://www.pppunit.go.ke/projects/>; « commentaire du superviseur du Projet », Global Water Intelligence, 24 janvier 2019, <https://www.globalwaterintel.com/global-water-intelligence-magazine/20/1/tracker-focus/project-tracker-commentary-1-2019>.
106. « termes de référence : Recrutement d'un conseiller en PPP pour fournir un soutien technique à la Direction du PPP au Kenya », République du Kenya, Trésor et plan national, juin 2021, 1-3, <https://www.pppunit.go.ke/wp-content/uploads/2021/06/ToR-PPP-Advisor-to-the-PPP-Directorate.pdf>.
107. Dominic Omondi, « le FMI donne au Kenya des conditions difficiles pour une nouvelle facilité de prêt », The Saturday Standard, 30 juin 2021, <https://www.standardmedia.co.ke/business/business/article/2001417005/imf-gives-kenya-tough-conditions-for-new-loan-facility>; « le FMI demande au Kenya de limiter le soutien aux entreprises publiques », ch-aviation, 4 septembre 2021, <https://www.ch-aviation.com/portal/news/102314-imf-asks-kenya-to-limit-support-to-soes>; « le Conseil d'administration du FMI termine les premiers examens de l'arrangement prolongé en vertu des arrangements du FEP et de la FCE pour le Kenya », FMI, 23 juin 2021, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/06/23/pr21195-kenya-imf-executive-board-completes-first-reviews-extended-arrangement-eff-ecf-arrangements>.
108. Otiato Guguyu, « Augmentation de la Facture d'eau conformément aux modalités de prêt de la Banque mondiale », Business Daily, 13 juillet 2021, <https://www.businessdailyafrica.com/bd/economy/water-bills-set-rise-on-world-bank-loan-terms-3470900>; James Oundo, « La facture d'eau du Kenya est multipliée par 10, après la signature d'un accord avec la Banque mondiale », Bizna Kenya, 24 août 2021, <https://biznakenya.com/water-bills-to-rise-10-times-after-kenya-makes-deal-with-world-bank/>.
109. « Ghana », Traqueur de la Ré municipalisation de l'Eau, juin 2014 http://www.remunicipalisation.org/#case_Ghana.
110. « Mozambique cherche des conseillers en réforme sectorielle », Global Water Intelligence, 22 juillet 2021, <https://www.globalwaterintel.com/global-water-intelligence-magazine/22/7/general/mozambique-seeks-sectoral-reform-advisors>; « Historial Da ADEM », Águas da Região de Maputo, consulté le 18 septembre 2021, <http://www.adem.co.mz/index.php/a-empresa/historial>.
111. « l'Industrie derrière le Robinet », entretien d'Alison Buckholtz, Handshake, Système financier international, mai 2012 38, <https://library.pppknowledgeelab.org/documents/1944/download>.
112. « Mozambique recherche des conseillers en réforme sectorielle. »
113. Akinbode Oluwafemi et al., « Crise de l'eau de Lagos : Feuille de route alternative pour le secteur de l'eau », Environmental Rights action/ Friends of the Earth, Nigeria, October 2016 17-20, https://cappaafrica.org/wp-content/uploads/2020/08/Lagos_Water_Crisis_Water_Book.pdf.
114. Eliana Drakopoulos, « une nouvelle enquête révèle les progrès et les lacunes dans l'accès des Nigériens à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène », UNICEF, 11 novembre 2020, <https://www.unicef.org/nigeria/stories/new-survey-reveals-progress-and-gaps-nigerians-access-water-sanitation-and-hygiene-services>.
115. Akinbode Oluwafemi et al., « Crise de l'eau de Lagos : Feuille de route alternative pour le secteur de l'eau », 17-20.
116. « document d'évaluation du projet : Deuxième projet national de réforme du secteur de l'eau en milieu urbain, Banque mondiale, 19 mai 2005, 4-5, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/597301468290687025/pdf/31475.pdf>.

117. « document d'évaluation du projet : Approvisionnement durable en eau en milieux urbain et rural du Nigéria, Programme pour les résultats d'assainissement et d'hygiène », Banque mondiale, 4, 2021, 22, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/824961622253723691/pdf/Nigeria-Sustainable-Urban-and-Rural-Water-Supply-Sanitation-and-Hygiene-Program-for-Results-Project.pdf>.
118. John bosco Agbakwuru, « Rejeter les tentatives de relecture du projet de loi relatif aux ressources en eau nationales, Groupe informe l'Assemblée nationale », Vanguard, 22 juillet 2021, <https://www.vanguardngr.com/2021/07/reject-attempts-to-re-present-national-water-bill-group-tells-nass/>.
119. « Lala campagne Our Water, Our Right », responsabilité d'entreprise & la participation publique en Afrique (CAPPA), consulté le 18 septembre 2021, <https://cappafrica.org/our-water-our-right-campaign/>.
120. « Suez vise à encourager le numérique au moment où il prend le contrôle de la concession du Sénégal », Global Water Intelligence, 23 janvier 2020, <https://www.globalwaterintel.com/global-water-intelligence-magazine/21/1/general/suez-aims-to-push-digital-as-it-takes-over-senegal-concession>.
121. Aurelie Benoit, « Sénégal : Un contrat représentant « 1,9 milliard d'euros sur les 15 prochaines années », selon Ana Giros (Suez), Jeune Afrique Business+, 2 janvier 2020, <https://www.jeuneafriquebusinessplus.com/en/801861/ana-giros-suez-ce-contrat-represente-19-milliard-e-sur-les-15-prochaines-annees/>; « les plus grands contrats privés mondiaux sur l'eau », Global Water Intelligence, 24 décembre 2020, <https://www.globalwaterintel.com/global-water-intelligence-magazine/21/12/the-list/the-world-s-biggest-private-water-contracts>.
122. Luttons contre l'indiscipline au Sénégal, « PLAINTES CONTRE LA SEN EAU », Facebook, 28 août 2021, <https://www.facebook.com/LUTTONSLCIS/posts/4236763283105920>; Luttons contre l'indiscipline au Sénégal, « l'heure est grave », Facebook, 8 septembre 2021, <https://www.facebook.com/LUTTONSLCIS/posts/4270283123087269>.
123. « Suez veut adopter le numérique alors qu'il prend le contrôle de la concession sénégalaise ».
124. Fatou Diouf (coordonnatrice de projet internationale des services publics pour l'Afrique francophone) en discussion avec les auteurs, du 23 au 24 février 2021.
125. Aurelie Benoit, « Sénégal : Un contrat représentant « 1,9 milliard d'euros sur les 15 prochaines années », selon Ana Giros (Suez).
126. « à propos du 9e Forum mondial de l'eau », Forum mondial de l'eau, consulté le 19 septembre 2021, <https://www.worldwaterforum.org/en/about-the-9th-world-water-forum>; Satoko Kishimoto, « le Forum mondial de l'eau doit être plus qu'un simple salon de l'eau pour la privatisation », transnational Institute, 17 avril 2015, <https://www.tni.org/my/node/14763>; « et pas une goutte à boire ! Le Forum mondial de l'eau encourage la privatisation et la déréglementation de l'eau dans le monde », Corporate Europe observer, consulté le 19 septembre 2021, <http://archive.corporateeurope.org/observer7/water.html>.
127. « Comité directeur international », Forum mondial de l'eau, consulté le 19 septembre 2021, <https://www.worldwaterforum.org/en/9th-forum/international-steering-committee>; « Governance », AquaFed, Consulté le 19 septembre 2021, <https://www.aquafed.org/about-us/governance>; « nos partenaires », Forum mondial de l'eau, consulté le 19 septembre 2021, <https://www.worldwaterforum.org/en/9th-forum/our-partners>.
128. Yahya Jammal et Leroy Jones, « impact de la privatisation en Afrique : Uganda Water », Boston Institute for Developing Economies, 2006 octobre 4-7, <http://www.iefpedia.com/english/wp-content/uploads/2012/01/UgandaWater.pdf>.
129. Maximilian Hirn, « participation du secteur privé au secteur ougandais de l'eau : Un examen de 10 ans de gestion des systèmes d'eau des petites villes », Programme d'eau et d'assainissement, 2013 décembre https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/sites/ppp.worldbank.org/files/documents/Uganda_Private-Sector-Participation-in-the-Ugandan-Water-Sector-Review.pdf.
130. « à propos », Régie nationale des Eaux et de l'assainissement, consulté le 19 septembre 2021, <https://www.nwsc.co.ug/about-the-corporation/>.
131. « SUEZ étend sa présence en Afrique avec la signature de quatre nouveaux contrats », SUEZ, 24 juillet 2018, <https://www.suez.com/en/news/press-releases/suez-expands-its-presence-in-africa-with-the-signature-of-four-new-contracts>.
132. « l'Ouganda est « stratégique » pour les entreprises françaises – Veolia Water CEO », Uganda Business News, 3 juillet 2018, <https://ugbusiness.com/2018/07/companies/uganda-is-strategic-to-france-companies-french-ceo>.
133. Andrew Ssenyonga, « l'Ouganda accueillera la première conférence du PPP pour l'Afrique », New Vision, 24 juillet 2019, <https://www.newvision.co.ug/articledetails/1504147>; David Baxter, « La première conférence du PPP en Afrique 2019 », LinkedIn, 22 juillet 2019, <https://www.linkedin.com/pulse/inaugural-african-2019-ppp-conference-david-baxter>.
134. « Plan d'entreprise 2021-2024 », Régie nationale des eaux et de l'assainissement, consulté le 19 septembre 2021, 7, https://www.nwsc.co.ug/wp-content/uploads/2021/08/NWSC_CORP-PLAN_2021-24_FINAL_WEB.pdf.
135. Ibid, 48, 58.
136. Satoko Kishimoto, Lavina Steinfert, and Olivier Petitjean, "l'avenir appartient aux entreprises publiques: Vers l'appropriation démocratique des Services" Institut transnational, mai 2020, 22, https://www.tni.org/files/publication-downloads/futureispublic_online_def.pdf.



**Corporate
Accountability &
Public
Participation
Africa**

HQ: Plot 397B, George Crescent, Agbalajobi Estate,
Off Wemco Road, Off Agidingbi, Ikeja, Lagos, Nigeria
Tel: + 234-8082945214 | info@cappaafrica.org

Abuja Office: H&A Plaza, Olusegun Obasanjo Way,
Suite C13/14, Wuye, Abuja, Nigeria
Tel: + 234-8082945214 | info@cappaafrica.org
Website: www.cappaafrica.org

